

Annexe 3 : Composition du Comité de Suivi Régional Nouvelle-Aquitaine

Le Comité de Suivi Régional est constitué en tant que commission spécialisée du Comité Régional de la Biodiversité (CRB) créé par arrêté du 30 octobre 2018.

Le CSR est composé des membres du CRB suivants ou de leur représentant :

- pour le Conseil Régional : Lucie CHAUMERON
- pour le Conseil Départemental de la Creuse : Thierry GAILLARD
- pour le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne : Raymond GIRARDI
- pour le Conseil Départemental de la Gironde : Jean TOUZEAU
- pour le Conseil Départemental de la Charente-Maritime : Lionel QUILLET
- pour le Parc naturel régional des Landes de Gascogne : Vincent ICHARD
- pour le Parc naturel régional du Marais Poitevin : Pierre-Guy PERRIER
- pour le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : Fabienne GARNERIN
- pour le Parc naturel régional Périgord-Limousin : Frédéric DUPUY
- pour la DREAL Nouvelle-Aquitaine : Jacques REGAD
- pour la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : Pascale CAZIN
- pour l'Agence française pour la biodiversité (AFB) : Nicolas SURUGUE
- pour le Conservatoire du littoral : Patrice BELZ
- pour l'Établissement Public Marais Poitevin (EPMP) : Jean-Eudes DU PEUTY
- pour l'Office National des forêts (ONF) : Emily LE ROUZIC
- pour l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) : Christophe BAYOU
- pour le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) : Bruno LAFON
- pour la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : Caroline MARTIN
- pour le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest : Guillaume RIELLAND
- pour l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) de Nouvelle-Aquitaine : Jean-François SEGUY
- pour le Syndicat mixte du Forum des Marais Atlantiques : Michèle BAZIN
- pour l'Association régionale des Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques de Nouvelle-Aquitaine (ARP-NA) : Mathieu LABROUSSE
- pour la Fédération régionale des chasseurs de Nouvelle-Aquitaine : Philippe MOURGUIART
- pour les Conservatoires des espaces naturels (CEN) : Catherine MESAGER
- pour France nature environnement (FNE) : Michel GALLIOT
- pour Limousin nature environnement (LNE) : Julien JEMIN
- pour la Ligue pour la protection des oiseaux de France (LPO) : Didier DUPONT
- pour l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) : Patrick PREVOST
- pour Poitou-Charentes Nature : Céline BOURRY
- pour la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO) : Serge URBANO
- pour Réserves naturelles de France (RNF) : Kévin LELARGE
- pour le Conservatoire botanique national Massif central (CBNMC) : Madeleine DUBOIS
- pour le Conservatoire botanique national sud-atlantique (CBNSA) : Grégory CAZE
- pour le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de Nouvelle-Aquitaine : Laurent CHABROL
- pour l'Institut national de recherches en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) : ROSEBERY Juliette
- pour l'Observatoire aquitain de la faune sauvage (OAFS) : Didier ALARD

** Mot faisant l'objet d'une définition en pages 4 et 5*